

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 15 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 PP 59 Don à la BSPP d'un groupe électrogène, d'une embarcation semi-rigide et de sa remorque de transport par l'établissement de soutien opérationnel et logistique (ESOL).

Mme Colombe BROSSEL, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le projet de délibération, en date du 17 septembre 2019, par lequel le préfet de police soumet à son approbation les modalités de la convention entre la BSPP et l'établissement de soutien opérationnel et logistique (ESOL) de Mérie-sur-Oise et relative au don d'un groupe électrogène, d'une embarcation semi-rigide et de sa remorque de transport,

Sur le rapport présenté par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 3^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : est approuvée la convention, dont le texte est joint à la présente délibération relative au don par l'établissement de soutien opérationnel et logistique (ESOL) de Mérie-sur-Oise d'un groupe électrogène, d'une embarcation semi-rigide et de sa remorque de transport au profit de la BSPP,

Article 2 : est autorisé le préfet de police à signer ladite convention.

Article 3 : Au plan comptable, ces biens seront intégrés à l'inventaire des biens immobilisés, au chapitre 901, chapitre article 901-1312, compte nature 21561 « matériel roulant » pour une valeur vénale estimative globale de 21 000 €.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO